

COMMISSION CENTRALE DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES  
SEANCE PLENIERE DU 29 MAI 2009

**Membres présents** : Mesdames et Messieurs ABATAN, AHMED-GAID, AKPLOGAN, ANDRIEU, BASTIDE, BEGUIN, BEUCHER, BOULOT, CARAMAN, DUBOURDIEU, DUPONT, FROGER, FRONTINO, GALLET, GAUTHIER, LAKOMICKI, LEBON, LECLERC, MARCHIX, MARTINEAU, MAZOUZ, MIATH, POUESSEL, POUPON, ROUSSEAU, SALAMON, SANDERS, THARCIS, TOURNIER, TRAN, VERDIER, VIC.

**Direction des Soins** : Mesdames VASSEUR, MARCHALOT, LADEGAILLERIE.

**Invités** : Messieurs JANCOURT, MARMIN.

**Absents et excusés** : Mesdames et Messieurs ALIOUAT, BERTHE, CANDELIER, CRISTOFINI, DUMAS, FARID, FAYE, GIRAUD DU POYET, GUY, HOTON, JUSTIN, MARIN-LA-MESLEE, MERCHIER, NAVIAUX-BELLE, TENKORANG, SAME, SAVEL.

La séance débute à 13h20.

Roselyne VASSEUR précise qu'un rapide état des lieux des réflexions sur la réingénierie de la formation a été présenté le matin du fait de l'indisponibilité des intervenants qui siégeaient dans une autre commission au même moment.

1) Présentation de l'évaluation du dossier de soins 2008 par Michel MARMIN

L'évaluation a été réalisée dans 37 hôpitaux pour l'hospitalisation de plus de 24 heures et dans 31 hôpitaux pour l'hospitalisation de moins de 24 heures.

**Pour les hospitalisations de plus de 24 heures, le taux moyen de conformité pour les 54 critères d'évaluation est égal à celui de 2007 : 74%.**

- le critère de conformité de la prescription médicale a progressé, il atteint 83%.
- Le critère de l'information donnée au patient reste stable à 50%.
- La traçabilité de la prise en charge de la douleur est à 75%.
- L'évaluation systématique du risque d'apparition d'escarres est réalisée dans 73% des dossiers de soins.

**Pour les hospitalisations de jours, le taux moyen de conformité pour les 38 critères d'évaluation est de 82%.**

2) Présentation du projet de mise en place des groupes hospitaliers par Daniel JANCOURT et Jean PINSON.

- les 11 directeurs responsables des groupes hospitaliers ont été désignés par Monsieur Benoit LECLERCQ, Directeur Général de l'APHP.
- la mise en place des groupes vise à définir une offre de soin coordonnée sur un territoire de santé, des pôles d'excellence renforcés, un parcours patient simplifié.

Dans le cadre du projet médical, les travaux des groupes de travail ont déterminé une structuration de l'activité de l'APHP en trois niveaux :

- un niveau de proximité : SAU / REA / IVG.
- un niveau intermédiaire : activités spécialisées telles que la cancérologie, la cardiologie, la pédiatrie.
- un niveau de mission spécifique, de dimension régionale telle que greffes, chirurgie, cardiologie, neurologie.

A l'issue de la présentation et de nombreux échanges, Roselyne VASSEUR demande si la commission souhaite adopter une position de principe sur la mise en place des groupes; les membres de la commission indiquent qu'une consultation s'avère trop précoce, ils ne disposent pas d'une vision suffisamment précise.

3) Présentation de l'élaboration du projet de soins central par Roselyne VASSEUR

Quatre groupes de travail pluridisciplinaires ont travaillé sur quatre thématiques centrales :

- philosophie, valeurs
- qualité, prévention, gestion des risques
- organisation et management des soins
- formation, métiers, enseignement, recherche

La validation des travaux aura lieu durant le séminaire des directions de soins des 4 et 5 juin 2009.

Le projet de soins finalisé sera présenté aux instances en octobre-novembre 2009.

4) a. Désignation des membres du bureau de la commission :

M. VIC Patrice est élu au titre du collège infirmier.

b. Structures : Pitié Salpêtrière, rattachement de l'Unité hospitalière Sécurisée Interrégionale (UHSI) au pôle « Infection-Immunité-Inflammation ».

Vote favorable de la commission.

c. Approbation des comptes rendus des commissions centrales du 6 mars et du 25 mars 2009 après quelques modifications demandées en séance.

d. Point d'information sur la séance exceptionnelle de la CME :

Le Directeur Général a précisé que la messagerie électronique de l'APHP est un outil de travail qui ne doit pas être dévoyé à d'autres fins.

e. Point d'information sur l'EPRD 2009 : Roselyne VASSEUR indique que l'EPRD 2009 a été voté au CA.